

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2071

27 août 2008

### SOMMAIRE

Actual S.A. ....	99382	Hanskork S.A. ....	99376
ADD + Funds ....	99364	HB Fonds ....	99368
Advance Company S.à r.l. ....	99405	Installations Electriques ....	99387
Agfa Belgique S.A. ....	99368	Invest 2000 S.A. ....	99362
Alabuga International S.A. ....	99406	J.A.C. Store S.à r.l. ....	99394
Aviva Central European Properties S. à r.l. .....	99396	Merrill Lynch International Bank Limited - Luxembourg Branch ....	99369
Carima S.A.H. ....	99366	Merula Investments S.A. ....	99370
Car International Finance S.A. ....	99365	Modelo 2 Sàrl ....	99369
Carmatel Holding S.A. ....	99366	Moseltank A.G. ....	99365
CEP III Investment 9 S.à r.l. ....	99385	MTLP Finance S.à r.l. ....	99385
Chichicastenango Holding S.A. ....	99406	NDACinvest - Aktienfonds ....	99368
Cobrilux S.A. ....	99363	Obransson Holding S.A. ....	99367
Coravit AG & Co. II KG ....	99371	Optimized Financial Solutions S.à r.l. ....	99406
CORAVIT AG und Co. KG ....	99371	Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l. ....	99379
Cosmos Lux International ....	99389	Pa.Fi. France ....	99405
Cristal Blue S.à r.l. ....	99401	Patron Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	99389
Cuzco ....	99394	Petec S.A. ....	99389
Encore Plus Lux Co IV S.à r.l. ....	99390	Presto Intérim S.A. ....	99382
Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l. .....	99390	Prime Invest I ....	99367
Entomos S.A. ....	99388	Prime Invest I ....	99367
ESS-LUX ....	99378	Prime Properties Investments S.A. ....	99374
Euromess, Société Anonyme ....	99362	Rocky Mountains Holding S.A., SPF ....	99362
European Road Transport Information Services S.A. ....	99364	Rosalia Real Estate AG ....	99395
EuroRaC S.A. ....	99371	Société Intercontinentale de Négoce S.A. .....	99403
Fidam ....	99364	Sodecom Holding S.A. ....	99408
Fidev S.A. ....	99363	Sodefif S.A. ....	99363
Financial Trees Holding S.A. ....	99395	Sodetour S.à r.l. ....	99372
Flanagan Holding S.A. ....	99367	Sogel Technique ....	99387
Geosite S Sàrl ....	99369	Spin S.A. ....	99404
Geosite S Sàrl ....	99370	TK SEI Luxembourg S.à r.l. ....	99383
Giotto Holding S.A. ....	99404	UBS MFP Sicav ....	99365
Gland Finance S.A. ....	99388	Vanbreda Risk & Benefits ....	99370

**Rocky Mountains Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 16.204.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 15 septembre 2008 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008103280/755/20.

---

**Invest 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 37.937.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de notre société qui se tiendra extraordinairement au siège social, en date du 12 septembre 2008 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2006;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4. Elections statutaires;
5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008104237/19.

---

**Euromess, Société Anonyme, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 13.992.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 septembre 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mai 2008.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008106273/534/15.

---

**Sodefi S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 52.389.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 18 septembre 2008 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008104238/755/19.

---

**Fidev S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 52.099.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 18 septembre 2008 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008104239/755/18.

---

**Cobrilux S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 30.320.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme COBRILUX S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi, 11 septembre 2008 à 14.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.03.2008.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008106272/750/17.

---

**ADD + Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.495.

Da die Generalversammlung vom 26. August 2008 das Anwesenheitsquorum nicht erreicht hat, lädt der Verwaltungsrat hiermit die Aktionäre zur

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der ADD+FUNDS ein, die sich am 30. September 2008 um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft hält.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

*Tagesordnung:*

1. Entscheidung hinsichtlich der Auflösung der Gesellschaft, gemäss Artikel 31 der Satzung der Gesellschaft,
2. Ernennung eines Liquidators, Festlegung seiner Befugnisse und seiner Vergütung.

Um an der ausserordentlichen Generalversammlung teilnehmen zu können, müssen die Aktionäre von Inhaberaktien ihre Aktien fünf Arbeitstage vor der ausserordentlichen Generalversammlung beim Hauptsitz oder bei einer der Zweigstellen der Banque de Luxembourg, Société Anonyme, in Luxemburg hinterlegt haben.

Die Aktionäre werden davon in Kenntnis gesetzt, daß die Entscheidungen der ausserordentlichen Hauptversammlung verlangen kein Anwesenheitsquorum und die Entscheidungen von mindestens zwei Drittel der abgegebenen Stimmen getroffen werden.

*Der Verwaltungsrat.*

Référence de publication: 2008106274/755/21.

---

**Fidam, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 89.058.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav FIDAM à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 16 septembre 2008 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 avril 2008
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008106275/755/22.

---

**ERTIS, European Road Transport Information Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.089.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2008 n'ayant pu délibérer pour défaut de quorum, les actionnaires sont convoqués à une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

reconvoquée ayant le même ordre du jour et se tenant au 2, PLACE WINSTON CHURCHILL, L-2014 Luxembourg, le 12 septembre 2008 à 11.00 heures (heure de Luxembourg), avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre concernant la dissolution et la liquidation de la Société.
2. Nomination de O.S.E. sa, société anonyme de droit belge, ayant son siège social à rue Xhavée, 1, B4910 Polleur, représentée par Monsieur Guy Hallet, en tant que liquidateur de la Société et fixation des pouvoirs du liquidateur de sorte à lui accorder notamment les pouvoirs dont aux articles 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, modifiée.

*Le Conseil d'administration.*

Référence de publication: 2008093586/260/18.

---

**Moseltank A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 73.435.

Sie werden hiermit zu einer

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre der Moseltank A.G., welche am 17. September 2008 um 10.00 Uhr bei Notar Beck in Echternach mit der nachfolgenden Tagesordnung stattfinden wird, eingeladen:

*Tagesordnung:*

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von Grevenmacher nach L-5401 Ahn, 7, route du Vin und dementsprechende Abänderung von Art. 2 der Statuten
2. Mandat an den Verwaltungsrat um vorhergehende Beschlüsse auszuführen

*Im Namen und Auftrag des Verwaltungsrates.*

Référence de publication: 2008096244/15.

---

**Car International Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 12.565.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 04 septembre 2008 à 10:00 heures à Lugano (CH), Riva Vela 12, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Nomination d'un mandataire spécial aux fins de participer à l'assemblée plénière de la société PALMERA IMPERIAL S.L., dont le siège social est établi à Los Cristianos (Santa Cruz de Tenerife) qui se tiendra le 05 septembre 2008 auprès du Studio du Dott. Guiseppe Baldin, Bassano del Grappa (Italie), Via Trieste 14.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008099304/696/14.

---

**UBS MFP Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 93.106.

Shareholders are kindly convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING OF SHAREHOLDERS**

which will be held at 33A avenue J.F. Kennedy, Luxembourg, on 5 September 2008 at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the annual report for the year ended 30 April 2008.
3. Decision on allocation of net profits.

4. Discharge of the Board of Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended 30 April 2008.
5. Re-election of the Board members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

*Voting:*

Resolutions on the Agenda may be passed without quorum, by a simple majority of the votes cast thereon at the Meeting.

*Notes:*

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (Luxembourg) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on 3 September 2008.

- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS MFP SICAV c/o UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. at the latest on 3 September 2008.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008103025/755/31.

---

**Carima S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 48.630.

Le conseil d'administration à l'honneur de convoquer les actionnaires de la société anonyme CARIMA S.A.H. à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 8 septembre 2008 à 11.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Suppression du terme holding à l'article 1<sup>er</sup> des statuts, modification de la dénomination sociale de la société en "CARIMA I S.A." et modification subséquente du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
2. Abandon du régime fiscal instauré par la loi luxembourgeoise du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption d'un statut de société de participation (Soparfi) et modification subséquente de l'article 2 des statuts.
3. Suppression de la loi du 31 juillet 1929 à l'article 11 des statuts et modification subséquente de l'article 11 des statuts.
4. Divers.

Référence de publication: 2008100852/755/17.

---

**Carmatel Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 85.111.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 5 septembre 2008 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008100858/795/15.

---

**Flanagan Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412f, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 85.110.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 5 septembre 2008 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2008100861/795/15.

---

**Obransson Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 22.723.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *September 5, 2008* at 2.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31, 2008
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Statutory Appointments
5. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008101482/795/16.

---

**Prime Invest I, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 53.202.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be extraordinarily held at the address of the registered office, on *September 5, 2008* at 9.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2006.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2008100863/534/17.

---

**Prime Invest I, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 53.202.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

### STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *September 5, 2008* at 10.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2007.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008100902/534/17.

---

#### **NDACinvest - Aktienfonds, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 28. Juli 2008, für den Fonds NDACinvest - Aktienfonds wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. August 2008.

Alceda Fund Management S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008104270/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08916. - Reçu 141,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080123400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

---

#### **HB Fonds, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 28. Juli 2008, für den Fonds HB Fonds wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. August 2008.

Alceda Fund Management S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2008104277/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT08909. - Reçu 149,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080123403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2008.

---

#### **Agfa Belgique S.A., Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-8080 Bertrange, 74, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 22.443.

#### EXTRAIT

En date du 3 décembre 1996, la maison mère belge Agfa Gevaert S.A. de la succursale luxembourgeoise inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 22.443 a transféré cette dernière à la société de droit belge «Agfa België N.V.» (en français «Agfa Belgique S.A.») sise à la même adresse.

La nouvelle dénomination à partir de cette même date de la maison mère de droit belge est «Agfa België N.V.».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/07/2008.

*Pour Agfa Gevaert S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008100473/260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00653. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Geosite S Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 127.718.

—  
EXTRAIT

Par un acte en date du 11 juillet 2008, Geovia Logistics S.A., une société anonyme ayant son siège social au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.532, associé de la Société a transféré l'intégralité de ses cinq cents (500) part sociales de catégorie A à Sireo Immobiliefonds No. 4 SICAV, une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social au 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.893.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

*Pour Geosite S S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008100469/260/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07314. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Merrill Lynch International Bank Limited - Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 42.753.

—  
FERMETURE DE SUCCURSALE

*Extrait*

En date du 22 mars 2005, le Conseil d'Administration de la société Merrill Lynch International Bank Limited a décidé de la fermeture de sa succursale Merrill Lynch International Bank Limited - Luxembourg Branch (la «Succursale»).

La date de cessation de l'activité de la Succursale a été fixée au 30 septembre 2006.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

*Pour Merrill Lynch International Bank Limited*

Signature

Référence de publication: 2008100470/267/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00601. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Modelo 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 333.950,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.432.

—  
Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la Société en date du 10 juin 2008 que le siège social a été transféré de son ancienne adresse au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 août 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008100471/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01353. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Geosite S Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 127.718.

—  
EXTRAIT

Par une décision en date 11 juillet 2008, le conseil de gérance de la société a transféré le siège de la Société du 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

*Pour Geosite S S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008100472/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07318. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Vanbreda Risk & Benefits, Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 34.547.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008*

Sont nommés administrateurs pour une durée de trois ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Mark Marcellinus LEYSEN, demeurant 113 Frilinglei, B-2930 Brasschaat, Président
- Monsieur Rudi BERTELS, demeurant 37, Schransstraat, B-2280 Grobbendonk
- Monsieur Jan DESMET, demeurant 14, Mezenlaan, B-3191 Hever.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008100481/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06862. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Merula Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 73.033.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Marc HÄFLIGER, comptable, demeurant au 1, chemin de Senaugin, CH-1162 St-Prex, Suisse;
- Monsieur John SEIL, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Dr. Yves WAGNER, docteur en sciences économiques, demeurant au 13, route de Luxembourg, L-6910 Roodt-sur-Syre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100482/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01064. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**CORAVIT AG und Co. KG, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 28.718.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 26. Mai 2008 von 11.00 bis 11.15 Uhr*

Die Aktionäre fassen hiermit einstimmig den nachstehenden Beschluss:

Zur Geschäftsführung sind bestellt:

Carl Scharffenorth, wohnhaft in 8361 Goetzingen, 8, rue du Bois

Hermann Kuhnel, wohnhaft in 8392 Nospelt, 12, rue des Prés

Raymond Sinnen, wohnhaft in 4499 Limpach, 9, rue de Pissange.

Die Mandate der Geschäftsführung werden um ein weiteres Jahr und damit bis zur ordentlichen Generalversammlung über das Geschäftsjahr 2008 verlängert.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Hermann Kuhnel

Référence de publication: 2008100480/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Coravit AG & Co. II KG, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 251, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.766.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 26. Mai 2008 von 9.30 bis 9.45 Uhr*

Die Aktionäre fassten hiermit einstimmig den Beschluss:

Zur Geschäftsführung sind bestellt:

Carl Scharffenorth, wohnhaft in 8361 Goetzingen, 8, rue du Bois

Hermann Kuhnel, wohnhaft in 8392 Nospelt, 12, rue des Prés

Raymond Sinnen, wohnhaft in 4499 Limpach, 9, rue de Pissange.

Die Mandate der Geschäftsführung werden um ein weiteres Jahr und damit bis zur ordentlichen Generalversammlung über das Geschäftsjahr 2008 verlängert.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Hermann Kuhnel

Référence de publication: 2008100479/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06113. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**EuroRaC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5655 Mondorf-les-Bains, 2, Passage Bernard Simminger.

R.C.S. Luxembourg B 65.076.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 10 juillet 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la

dissolution et la liquidation de la société EuroRaC S.A., avec siège social à L-5655 Mondorf-les-Bains, 2, passage Bernard Simminger, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Gilles Mathay, juge, et liquidateur Maître Max Mailliet, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 8 août 2008 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal (B.P. 23, L-2010 Luxembourg).

*Pour la société en liquidation*

M<sup>e</sup> Max Mailliet

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008100870/9031/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03314. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Sodetour S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.580.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juin.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu:

1. Monsieur Jean-François FABRY, né le 1<sup>er</sup> octobre 1947 à Boulogne Billancourt (France), demeurant au 19, avenue Franklin Roosevelt, F-75008 Paris (France),

2. Madame Denise FABRY, née le 11 mai 1954 à Fedala (Maroc), demeurant au 19, avenue Franklin Roosevelt, F-75008 Paris (France),

3. Monsieur Adrien FABRY, né le 16 novembre 1984 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant au 19, avenue Franklin Roosevelt, F-75008 Paris (France),

4. Monsieur Romain FABRY, né le 26 mars 1978 à Monaco (Principauté de Monaco), demeurant au 38 ter, Impasse de la Tour d'Auvergne, F-75009 Paris (France),

5. Mademoiselle Olivia FABRY, née le 28 septembre 1988 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant au 19, avenue Franklin Roosevelt, F-75008 Paris (France),

tous ici représentés par Monsieur Grégory GUISSARD, juriste, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en vertu de cinq procurations sous seing privé données à Paris, le 12 juin 2008.

Les procurations signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur Jean-François FABRY, préqualifié, ainsi que Madame Denise FABRY, préqualifiée, sont les seuls associés de la société familiale SODETOUR S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1408 du 7 juin 2008 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.580.

Les associés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, délibèrent sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation de capital à concurrence de treize millions cent trente cinq mille euros (EUR 13.135.000), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de treize millions cent quarante-sept mille cinq cents euros (EUR 13.147.500), par l'émission d'un million trois cent treize mille cinq cents (1.313.500) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune.

2. Souscription et libération des un million trois cent treize mille cinq cents (1.313.500) nouvelles parts sociales nouvelles par apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts.

4. Divers.

Les associés ont requis le notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital de la Société à concurrence de treize millions cent trente-cinq mille euros (EUR 13.135.000), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de

treize millions cent quarante-sept mille cinq cents euros (EUR 13.147.500), par l'émission d'un million trois cent treize mille cinq cents (1.313.500) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

- Monsieur Jean-François FABRY, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à six cent cinquante-six mille cent soixante-sept (656.167) parts sociales nouvellement émises et de les libérer par un apport en nature de treize mille quatre cent vingt-huit (13.428) parts sociales qu'il détient dans la société FABRY INVESTISSEMENTS (la «Société Apportée»), une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social au 4, rue Cambon, F-75001 Paris (France), enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Paris (France) sous le numéro B 408 338 796,

- Madame Denise FABRY, préqualifiée, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quatre cent trente-neuf mille deux cents (439.200) parts sociales nouvellement émises et de les libérer par un apport en nature de huit mille neuf cent quatre-vingt-huit (8.988) parts sociales qu'elle détient dans la Société Apportée,

soit au total un million quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-sept (1.095.367) parts sociales nouvellement émises.

Ensuite, les associés décident à l'unanimité d'accepter à la souscription des deux cent dix-huit mille cent trente trois (218.133) parts sociales nouvellement émises restantes les trois enfants:

- Monsieur Adrien FABRY, préqualifié,
- Monsieur Romain FABRY, préqualifié,
- Mademoiselle Olivia FABRY, préqualifiée,

qui déclarent souscrire chacun soixante-douze mille sept cent onze (72.711) parts sociales nouvellement émises et de les libérer chacun par un apport en nature de mille quatre cent quatre-vingt-huit (1.488) parts sociales qu'ils détiennent dans la Société Apportée.

En résumé, la souscription ainsi que la libération des parts sociales nouvellement émises sont réalisées comme suit:

	Nombre de parts sociales souscrites	Libération (nombre de parts de la Société Apportée)
Monsieur Jean-François FABRY .....	656.167	13.428
Madame Denise FABRY .....	439.200	8.988
Monsieur Adrien FABRY .....	72.711	1.488
Monsieur Romain FABRY .....	72.711	1.488
Madame Olivia FABRY .....	72.711	1.488
Total: .....	1.313.500	26.880

#### *Preuve de l'apport*

Preuve de la propriété et de la valeur de ces parts sociales a été donnée au notaire instrumentant par la copie d'un extrait récent du registre de commerce de la société FABRY INVESTISSEMENTS S.à.r.l. et un bilan récent, ainsi qu'une déclaration de valeur d'apport émise par les fondateurs.

#### *Réalisation effective de l'apport*

- Monsieur Jean-François FABRY, préqualifié,
- Madame Denise FABRY, préqualifiée,
- Monsieur Adrien FABRY, préqualifié,
- Monsieur Romain FABRY, préqualifié,
- Mademoiselle Olivia FABRY, préqualifiée,

ci-après dénommés collectivement les «Apporteurs» ou individuellement l'«Apporteur» agissant par leur mandataire, certifient par la présente qu'au jour et au moment de l'apport:

1. ils sont propriétaires des parts sociales apportées;
2. toutes les formalités de transfert ont été respectées et il n'y a pas de droit de préemption ni autres droits attachés aux parts sociales par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'une ou plusieurs parts sociales lui soient transférées;
3. ils ont tous pouvoirs sociaux pour accomplir et exécuter les documents nécessaires au présent transfert;
4. les parts sociales, sont, à la meilleure connaissance des Apporteurs, libres de toute charge et librement transférables à la Société;

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert des parts sociales, les Apporteurs, prendront toutes les mesures nécessaires dès que possible.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 5.1. des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à treize millions cent quarante-sept mille cinq cent euros (EUR 13.147.500), représenté par un million trois cent quatorze mille sept cent cinquante (1.314.750) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

#### *Demande en exonération du droit d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit d'une augmentation du capital de la Société, lui permettant d'obtenir au moins 65% (en l'occurrence 100%) des actions émises par une société de capitaux ayant son siège social dans l'un des Etats membres de l'Union Européenne, la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ cinq mille trois cents euros (EUR 5.300,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Grégory GUISSARD et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2008. LAC/2008/26175. - Reçu douze euros ( € 12,-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur demande aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008101127/7241/127.

(080115977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

#### **Prime Properties Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.389.

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "PRIME PROPERTIES INVESTMENTS S.A." (la «Société») une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg, constituée sous la dénomination de SONATE FINANCE HOLDING S.A. suivant acte notarié en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 206 du 19 février 2004, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.389.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 13 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 343 du 9 février 2008.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Fabio Gasperoni, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 3, version anglaise et version française, des Statuts, comme suit:

Version anglaise:

"The sole purpose of the Company is or holds itself out as being engaged primarily on its own account, or proposes to engage primarily on its own account, in the business of investing, reinvesting, owning, holding or trading in securities or other financial instruments, including, but not limited, participations or interests in collective investment schemes.

Within the above purpose, the Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad".

Version française:

«L'objet exclusif de la Société est l'activité, pour son propre compte, d'investissement, de réinvestissement, de détention ou de trading de titres ou de tout autre instrument financier, ceci incluant de manière non limitative toute prise de participation ou d'intérêt dans des fonds communs d'investissement.

Dans le cadre de son objet, la Société pourra accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.»

## 2. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur le point de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

### *Résolution unique*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société relatif à l'objet social dans les versions anglaise et française pour lui donner désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

"The sole purpose of the Company is or holds itself out as being engaged primarily on its own account, or proposes to engage primarily on its own account, in the business of investing, reinvesting, owning, holding or trading in securities or other financial instruments, including, but not limited, participations or interests in collective investment schemes.

Within the above purpose, the Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad".

Version française:

«L'objet exclusif de la Société est l'activité, pour son propre compte, d'investissement, de réinvestissement, de détermination ou de trading de titres ou de tout autre instrument financier, ceci incluant de manière non limitative toute prise de participation ou d'intérêt dans des fonds communs d'investissement.

Dans le cadre de son objet, la Société pourra accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Fabio Gasperoni, Anita Maggipinto, Frank Stolz-Page et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2008. LAC/2008/26185. — Reçu € 12,- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008101125/7241/122.

(080115965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

### **Hanskork S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.975.

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à REMICH, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, la présente minute restant en la garde et détention du notaire Jean-Joseph WAGNER, à Luxembourg-Ville,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "HANSKORK S.A.", une société anonyme, établie et ayant son siège social au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 94 975,

constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, notaire prénommé, en date du 24 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 902 du 03 septembre 2003, (ci-après: "la Société").

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme BACH, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pascal ROBINET, directeur de société, demeurant à Bour (Luxembourg).

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour les exercices clos au 31 décembre 2005, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007;

2) Présentation et approbation du bilan et du compte des pertes et profits au 31 décembre 2005, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007;

3) Affectation des résultats des exercices comptables précités

4) Dissolution anticipée de la Société;

5) Nomination d'un Liquidateur de fixation de ses pouvoirs.

6) Divers

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social actuellement fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) divisé en soixante-deux (62) actions ordinaires d'une valeur nominale de CINQ CENTS EUROS (500,- EUR) est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'approuver la situation comptable au 30 septembre 2007. L'assemblée générale des actionnaires décide de donner décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et déclare expressément sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

"NOETRIB ADMINISTRATION S.A.", (anciennement dénommée "FINCOSER-FINANCIAL INVESTMENTS & CONSULTING SERVICES S.A.") une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg (R.C.S. section B numéro 74 517).

En outre il est décidé d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. BACH, B. D. KLAPP, P. ROBINET, P. SERRES.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 juillet 2008. Relation: EAC/2008/10130. — Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 05 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101104/239/75.

(080116086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**ESS-LUX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 112.794.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PSPLUX une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social actuellement à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, (RCS-L N° B 112.796)

ici représentée par Maître Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé émise le 21 juillet 2008.

Laquelle procuration après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante représentée comme ci-avant a exposé au notaire instrumentant;

- qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée "ESS-LUX" avec siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper,

- que ladite société est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 112.794

- constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 535 du 14 mars 2006;

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 octobre 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2218 du 27 novembre 2006;

modifié suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 juillet 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2089 du 25 septembre 2007.

Ensuite l'associée unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Ensuite l'associée unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'associée unique décide de changer l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra à titre accessoire effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.»

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. WAUTHIER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2008. Relation: LAC/2008/31538. - Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008101124/206/67.

(080116165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.336.735,50.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 123.624.

In the year two thousand and eight, on the second day of the month of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, incorporated on 12 January 2007 by deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 407 of 20 March 2007. The articles of association (the "Articles") were latest amended on May 30, 2008 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting was presided by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Mrs Solange Wolter-Schieres, private employee, residing in Schouweiler.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them is shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary (the "Attendance List"). The Attendance List will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from the Attendance List, the shareholders of all 911,002 shares in issue in the Company were represented at the Meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the Meeting was as follows:

1) Waiver by the shareholders of the convening notices;

2) Waiver by the shareholders of the application of the rule of proportionality of issuance of shares among all classes of shares as applying to any increase of the share capital of Company pursuant to article 5.2 second paragraph of the articles of association of the Company (the "Articles") in respect of the new class A shares and the new class B shares to be issued by the Company in the context of the Acquisition;

3) Waiver by the shareholders of their preferential subscription rights;

4) Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred thirty-eight thousand seven hundred fifty-two Euros and fifty cents (€1,138,752.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (€197,980) in order to bring it to an amount of one million three hundred thirty-six thousand seven hundred thirty-two Euros and fifty cents (€1,336,732.50) by the issue of seventeen thousand five hundred and thirty-three (17,533) class A shares and one hundred thousand eight hundred and fifty-one (140,851) class B shares of a par value of one Euro twenty five cents (€1.25) each; subscription and payment of the newly issued shares by the existing shareholders of the Company. Consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved as follows:

*First resolution*

The shareholders expressly waive (i) any convening notice and any application of the rule of proportionality of issuance of shares among all classes of shares as applying to any increase of the share capital of Company pursuant to article 5.2 second paragraph of the Articles, and (ii) their preferential subscription rights that they have pursuant to article 5.3 of the Articles in respect of the new class A shares and the new class B shares to be issued by the Company.

*Second resolution*

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of one million one hundred thirty-eight thousand seven hundred fifty-two Euros and fifty cents (€1,138,752.50) by an amount of one hundred ninety-seven thousand nine hundred and eighty Euros (€197,980) in order to bring it to one million three hundred thirty-six thousand seven hundred and thirty-two Euros and fifty cents (€1,336,732.50) by the issue of seventeen thousand five hundred and thirty-three (17,533) class A shares and one hundred forty thousand eight hundred and fifty-one (140,851) class B of a par value of one Euro twenty five cents (€1.25) each.

The newly issued shares have been subscribed for and fully paid up by the shareholders of the Company in the following proportions:

Subscribers	Number of class A shares	Number of class B shares	Payment (€)
STAR II US Limited Partnership No.1 . . . . .	1,157	9,295	13,065
STAR II UK Limited Partnership No.1 . . . . .	16,245	130,500	183,431.25
STAR II Executive Co-Investment Limited Partnership . . . . .	131	1,056	1,483.75
TOTAL . . . . .	17,533	140,851	197,980

All the shareholders are here represented by M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prenamed, by virtue of the aforesaid proxies.

Proof of the full payment of the subscribed shares has been given to the undersigned notary.

The Meeting further resolved to amend article 5.1 consequently so as to read as follows:

"5.1 The issued share capital of the Company is set at one million three hundred thirty-six thousand seven hundred and thirty-two Euros and fifty cents (€1,336,732.50) divided into ninety thousand four hundred and twelve (90,412) Class A Shares, eight hundred forty-three thousand six hundred and fifty-seven (843,657) Class B Shares and one hundred thirty five thousand three hundred and seventeen (135,317) Class C Shares, each with a nominal value of one point twenty five euro (€ 1.25) and with such rights set out in the present Articles of Association."

There being no further item on the agenda the Meeting was closed.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at 4,200 Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de « Oxford Aviation Academy Luxembourg S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, constituée le 12 janvier 2007 par acte de M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 407 du 20 mars 2007. Les statuts (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois le 30 mai 2008 suivant acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée a été présidée par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris dans une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et le scrutateur et le notaire soussigné (la «Liste de Présence»). La Liste de Présence restera annexée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

Il appert de la Liste de Présence que toutes les 911.002 parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l'Assemblée et les associés de la Société ont déclaré avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'Assemblée était le suivant:

1) Renonciation par les associés aux avis de convocation;

2) Renonciation par les associés à l'application de la règle de proportionnalité d'émission des parts sociales parmi toutes les classes de parts sociales applicables à toute augmentation du capital social de la Société conformément à l'article 5.2, second paragraphe des statuts de la Société (les «Statuts») en relation avec les nouvelles parts sociales de classe A et les nouvelles parts sociales de classe B devant être émises par la Société dans le contexte de l'Acquisition;

3) Renonciation par les associés à leurs droits préférentiels de souscription;

4) Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent trente-huit mille sept cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.138.752,50) d'un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un montant d'un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) par l'émission de dix-sept mille cinq cent trente-trois (17.533) parts sociales de classe A et cent quarante mille huit cent cinquante et une (140.851) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune; souscription et paiement des parts sociales nouvellement émises par les associés actuels de la Société. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société.

Après délibération, l'Assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

*Première résolution*

Les associés renoncent expressément (i) à délivrance de tout avis de convocation pour cette assemblée, et à toute application de la règle de proportionnalité d'émission des parts sociales parmi toutes les classes de parts sociales applicables à toute augmentation du capital social de la Société conformément à l'article 5.2, second paragraphe des Statuts, et (ii) à leur droit préférentiel de souscription que leur confère l'article 5.3 des Statuts concernant l'émission des nouvelles parts sociales de classe A et des nouvelles parts sociales de classe B en émission dans la Société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel d'un million cent trente-huit mille sept cent cinquante-deux Euros et cinquante cents (€1.138.752,50) par un montant de cent quatre-vingt dix-sept mille neuf cent quatre-vingt Euros (€197.980) afin de le porter à un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) par l'émission de dix-sept mille cinq cent trente-trois (17.533) parts sociales de classe A et cent quarante mille huit cent cinquante et une (140.851) parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€1,25) chacune.

Les parts sociales nouvellement émises ont été souscrites et entièrement libérées par les associés de la Société dans les proportions suivantes:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales classe A	Nombre de parts sociales classe B	Paiement (€)
STAR II US Limited Partnership No.1	1.157	9.295	13.065
STAR II UK Limited Partnership No.1	16.245	130.500	183.431.25
STAR II Executive Co-Investment Limited Partnership	131	1.056	1.483.75
TOTAL	17.533	140.851	197.980

Tous les associés sont ici représentés par M<sup>e</sup> Habiba Boughaba, prénommée, en vertu des procurations dont mention ci-avant.

Preuve du paiement intégral des parts sociales a été donnée au notaire soussigné.

L'Assemblée a ensuite décidé de modifier l'article 5.1 en conséquence afin qu'il ait la teneur suivante:

«5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à un million trois cent trente-six mille sept cent trente-deux Euros et cinquante cents (€1.336.732,50) divisé en quatre-vingt dix mille quatre cent douze (90.412) Parts Sociales de Classe A, huit cent quarante-trois mille six cent cinquante-sept (843.657) Parts Sociales de Classe B et cent trente-cinq mille trois cent dix-sept (135.317) Parts Sociales de Classe C, d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (€ 1,25) chacune et ayant les droits définis par les présents Statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

99382

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à 4.200,- Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise faisant foi.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, les membres du Bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. BOUGHABA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2008. Relation: LAC/2008/28742. — Reçu neuf cent quatre-vingt neuf euros quatre-vingt-dix cents (989.90 €).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008101126/242/161.

(080116890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Presto Intérim S.A., Société Anonyme,  
(anc. Actual S.A.).**

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 33, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 137.579.

L'an deux mille huit, le dix-sept juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ACTUAL S.A, avec siège social à L-4041 Esch-sur-Alzette, 33, rue du Brill, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 137.579 (NIN 2008 2207 822),

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 avril 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1062 du 29 avril 2008,

au capital social de cent mille Euros (€ 100.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille Euros (€ 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

qui désigne comme secrétaire Madame Natacha DEMAND, employée privée, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul FRANK, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

Changement de la dénomination sociale en Presto Intérim S.A. et modification afférente de l'article 1 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de Presto Intérim S.A.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société en Presto Intérim S.A. et par conséquent de modifier l'article 1 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de Presto Intérim S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. GALOWICH, N. DEMAND, J.-P. FRANK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 21 juillet 2008. Relation: ECH/2008/995. - Reçu douze euros € 12,00.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 5 août 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008101121/201/48.

(080116461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**TK SEI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 140.522.

In the year two thousand and eight, on the fourth of July.

Before Us M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting on behalf of his colleague M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

THERE APPEARED:

"TK ALUMINUM SUBCO LTD", a limited company governed by the laws of Bermuda, established and having its registered office at 2 Clarendon House, Church Street, HM 11 Bermuda, inscribed in the Register of Commerce and Companies of Bermuda under the number EC 32448,

here represented by Mr. Christian DOSTERT, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on July 2nd, 2008; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, through its mandatory, has declared and requested the officiating notary to act the following:

- That the private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), "TK SEI Luxembourg S.à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, presently being mentioned in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés"), has been incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, dated 30 June 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

- That the appearing party, represented as said before, is the sole actual partner of the Company and that it has taken, through its mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 475,000.- (four hundred seventy-five thousand US Dollars) in order to raise it from its present amount of USD 25,000.- (twenty-five thousand US Dollars) to USD 500,000.- (five hundred thousand US Dollars) by the creation and issue of 4,750 (four thousand seven hundred and fifty) new shares having a par value of USD 100.- (one hundred US Dollars) each.

*Subscription and payment*

The 4,750 (four thousand seven hundred and fifty) new shares have been subscribed by the sole shareholder and fully paid up by the aforesaid subscriber by contribution in cash, so that the amount of USD 475,000.- (four hundred seventy-five thousand US Dollars) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the first paragraph of article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6. first paragraph.** The Company's corporate capital is fixed at USD 500,000.- (five hundred thousand US Dollars), represented by 5,000 (five thousand) shares with a par value of USD 100.- (one hundred US Dollars) each, all subscribed and fully paid-up."

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately three thousand Euros.

For the purposes of the registration the amount of the Company's capital is evaluated at 299,024.24 EUR.

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre juillet.

Par-devant Nous Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, actuellement empêché, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

### A COMPARU:

"TK ALUMINUM SUBCO LTD", une société régie par les lois des Bermudes, établie et ayant son siège social à 2 Clarendon House, Church Street, HM11 Bermudes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés des Bermudes sous le numéro EC 32448,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé en date du 2 juillet 2008; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter le suivant:

- Que la société à responsabilité limitée "TK SEI Luxembourg S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, en voie de formalisation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule associée actuelle de la Société et qu'elle a pris, par son mandataire, les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 475.000,- (quatre cent soixante-quinze mille dollars US) pour le porter de son montant actuel de USD 25.000,- (vingt-cinq mille dollars US) à USD 500.000,- (cinq cent mille dollars US) par la création et l'émission de 4.750 (quatre mille sept cent cinquante) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune.

### Souscription et libération

Les 4.750 (quatre mille sept cent cinquante) nouvelles parts sociales ont été souscrites par l'associée unique et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant versement en espèces, de sorte que la somme de USD 475.000,- (quatre cent soixante-quinze mille dollars US) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

As a consequence of the preceding resolution, the first paragraph of article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth have the following wording:

### Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier paragraphe de l'article 6 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 6. premier paragraphe** . Le capital social est fixé à USD 500.000,- (cinq cent mille dollars US), représenté par 5.000 (cinq mille) parts sociales avec une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de trois mille euros.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant du capital de la Société est évalué à 299.024,24 EUR.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT - J. ELVINGER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juillet 2008. Relation GRE/2008/2913. — Reçu Mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros et douze cents 0,5 %: 1.495,12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 août 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008101114/231/109.

(080116967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**MTLP Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CEP III Investment 9 S.à r.l.).**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.663.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appear:

CEP III Participations S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.711,

here represented by Ms. Flora Gibert, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg within the month of July 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "CEP III Investment 9 S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.663, incorporated by a deed of the undersigned notary of May 16th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n<sup>o</sup> 1420 of June 10th, 2008.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The sole shareholder resolves to change the name of the Company to "MTLP Finance S.à r.l.".

IV. Pursuant to the above change of name, article 4 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 4.** The Company will have the name "MTLP Finance S.à r.l.".

V. The sole shareholder resolves to convert the current currency of the Company's share capital, which is stated in Euro, into British Pounds. Consequently, the Company's share capital, amounting to twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is converted into nine thousand nine hundred and thirty-five British Pounds (GBP 9,935.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares without indication of a nominal value, applying a median interbank exchange rate of GBP 0.7948 for EUR 1.00 as displayed on oanda.com as at July 22nd, 2008.

VI. The sole shareholder resolves to convert the twelve thousand five hundred (12,500) shares without indication of a nominal value into twelve thousand (12,000) shares without indication of nominal value, for a share capital that remains set to nine thousand nine hundred and thirty-five British Pounds (GBP 9,935.-);

VII. Pursuant to the above conversion of the current currency of the Company's share capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at nine thousand nine hundred and thirty five British Pounds (GBP 9,935.-) represented by twelve thousand (12,000) shares without indication of nominal value".

VIII. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg to 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

### Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand Euro (€ 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEP III Participations S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant la qualité de société d'investissement en capital à risque (SICAR), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711,

ici représentée par Mlle. Flora Gibert, juriste, avec adresse professionnelle au 15 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, au mois de juillet 2008. Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "CEP III Investments 9 S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.663, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 16 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 1420 du 10 juin 2008.

II. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société en «MTLP Finance S.à r.l.».

IV. Suite au changement de dénomination sociale, l'article 4 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a comme dénomination "MTLP Finance S.à r.l." »

V. L'associé unique décide de modifier la devise du capital social de la Société, jusqu'alors exprimée en Euro, en Livres Sterling. Par conséquent, le capital social de la Société, d'un montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), est converti en neuf mille neuf cent trente-cinq Livres Sterling (GBP 9.935,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, le taux de change moyen interbancaire étant de GBP 0,7948 pour EUR 1,00, tel qu'affiché sur le site oanda.com à la date du 22 juillet 2008.

VI. L'associé unique décide de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans valeur nominale en douze mille (12.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale, pour un capital social qui reste fixé à neuf mille neuf cent trente-cinq Livres Sterling (GBP 9.935,-).

VII. Suite à la conversion du capital social de la Société d'Euro en Livre Sterling, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à neuf mille neuf cent trente-cinq Livres Sterling (GBP 9,935.-) représenté par douze mille (12.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

VIII. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg.

### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euro (€ 1.000,-). Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008. LAC/2008/31213. - Reçu douze euros € 12.-.

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008101109/211/110.

(080116288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Sogel Technique, Société Anonyme,  
(anc. INEL, Installations Electriques).**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 29.869.

L'an deux mil huit, le quatre août.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- La société anonyme SOGEL, SOCIETE GENERALE POUR LA VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE S.A., avec siège à Luxembourg, 1, Dernier Sol, immatriculée au RCSL sous le numéro B 5.282,

constituée aux termes d'un acte notarié du 9 février 1951 publié au Mémorial C numéro 20 du 19 mars 1951 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 486 du 27 mars 2002,

- La société anonyme PARTLUX S.A. avec siège à L-8399 Windhof, 7, rue de l'Industrie, immatriculée au RCSL sous le numéro B 84.644,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 430 du 18 mars 2002,

toutes deux ici représentées par leurs administrateurs respectifs, savoir:

- Monsieur Nicolas PRETEMER, administrateur de société, demeurant à L-8279 Holzem, 24, rue du Moulin,
- Monsieur Robert REUTER, administrateur de société, demeurant à L-5333 Moutfort, 18, rue de Pleitrang, et
- Monsieur Jeannot THOLL, administrateur de société, demeurant à L-8295 Keispelt, 82, rue de Kehlen.

Lesquelles, après avoir démontré au notaire instrumentaire qu'elles détiennent ensemble toutes les 3.200 actions de la société anonyme "INSTALLATIONS ELECTRIQUES, en abrégé INEL" avec siège social à L-8399 Windhof, 7, rue de l'Industrie, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 29.869,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1988, publié au Mémorial C numéro 122 du 03 mai 1989, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le prédit notaire Frank BADEN, en date du 26 janvier 2006, publiée au Mémorial C numéro 832 du 26 avril 2006.

Ceci exposé, l'assemblée prie le notaire d'acter la résolution suivante, approuvée à l'unanimité:

*Dénomination*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en SOGEL TECHNIQUE.

Dès lors, l'article 1<sup>er</sup> des statuts sera libellé comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il a été formé entre les propriétaires des actions ci-après et de toutes celles qui pourront être créées par la suite une société anonyme sous la dénomination de SOGEL TECHNIQUE.»

*Intervention*

Aux présentes est à l'instant intervenu Monsieur Gaston KNEBLER, demeurant à L-8291 Meispelt, 28, rue de Kopstal, lequel agissant en sa qualité de directeur-gérant de la société a déclaré agréer aux termes des présentes et considérer le présent changement de dénomination comme lui étant dûment signifié.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Pretemer, R. Reuter, J. Tholl, G. Knebler, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 4 août 2008. Relation: CAP/2008/2410. - Reçu douze euros. 12,- €.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 4 août 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008101118/225/50.

(080116456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Gland Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 111.272.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 10 juillet 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Benoît GEORIS de son poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 2008.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur Alan DUNDON, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet au 30 juin 2008.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

*Troisième résolution*

L'Assemblée prend note du transfert de siège social du Commissaire Aux Comptes de la société, à savoir Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S. à r.l, du 9b, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg avec effet au 24 avril 2006.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2008101147/587/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Entomos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 117.095.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 14 juillet 2008*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Mr. Philippe VANDERHOVEN de son poste d'Administrateur B de la Société et nomme en remplacement Mr. José CORREIA, né le 4 octobre 1971 à Palmeira, Portugal, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, au poste d'Administrateur B avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2008101151/587/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02057. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Patron Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 82.605.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 3 juin 2008**Troisième résolution*

L'Assemblée nomme au poste de Gérant de la société pour une durée indéterminée avec effet immédiat:

- Mr Michael VANDELOISE, né le 16 juillet 1982 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2008101148/587/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02024. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Petec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 55.629.

*Auszug der Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung vom 15. Juli 2008*

Am 15. Juli 2008, sind die Aktionäre der Gesellschaft PETEC S.A. am Sitz in Luxemburg in einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

Da die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Dan Epps, Buchhalter, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Herr Jean-Paul Frank, Buchsachverständiger, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- Herr Max Galowich, Jurist, wohnhaft in L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt

abgelaufen sind, werden die Mandate rückwirkend auf den 2. Mai 2006 für fünf Jahre verlängert, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung 2011.

Zudem da das Mandat des Kommissars;

LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, rue de la Faiencerie

abgelaufen sind, wird das Mandat rückwirkend auf den 2. Mai 2006 für fünf Jahre verlängert, d.h. bis zur ordentlichen Generalversammlung 2011.

Luxemburg, den 15. Juli 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008101156/503/23.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12893. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Cosmos Lux International, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 41.467.

*Extrait des décisions prises par résolution circulaire du Conseil d'Administration du 14 juillet 2008*

Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire en date du 14.07.2008 que Monsieur Gianluigi SAGRAMOSO, demeurant à CH-6900 Lugano, Via Cantonale 19, a été coopté administrateur de la Société en remplacement de Madame Simona BORTOLAZZI, administrateur démissionnaire, avec effet au 14.07.2008

Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société appelée à statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Lemanik Asset Management Luxembourg  
14b, rue des Violettes, L-8023 Strassen  
Signatures

Référence de publication: 2008100958/9285/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT02980. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

**Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Encore Plus Lux Co IV S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 91.650,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.606.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of June.  
Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), hereby represented by Mrs. Nicoletta Anderson-Wright, company secretary, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 25 June 2008.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as sole shareholder of Encore Plus Lux Co IV S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single shareholder of Encore Plus Lux Co IV S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg) (the "Company") incorporated by a notarial deed, on 13 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") N ° 2332 of 17 October 2007, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 131.606.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To change the name of the Company to "Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l."
2. To increase the Company's subscribed capital by an amount of seventy-nine thousand one hundred and fifty euro (EUR 79,150.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to ninety-one thousand six hundred and fifty euro (EUR 91,650.-) divided into three thousand one hundred sixty-six (3,166) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).
3. To issue three thousand one hundred sixty-six (3,166) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to three thousand six hundred sixty-six (3,666) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single shareholder resolving on the proposed capital increase.
4. To accept the subscription of three thousand one hundred sixty-six (3,166) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each by ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l. and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in cash.
5. To amend the last paragraph of article 1 and first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 4 of the agenda.
6. To replace the content of article 16 relating to representation of the Company so as to read as follows: "Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Director, bound by the sole signature of the sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signature of any two Directors or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Director, by the sole Director or, in case of plurality of Directors, by any two Directors."

7. To authorise any employee of Aviva Fund Services to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Memorial C.

8. To recall the Sole Shareholder as "Sole Director" of the Company; and to appoint as members of the board of directors of the Company:

- Mr William Gilson, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr Mark Phillips, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr Thorsten Steffen, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The single shareholder RESOLVES to change the name of the Company to "Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l."

*Second resolution*

The single shareholder RESOLVES to increase the Company's subscribed capital by an amount of seventy-nine thousand one hundred and fifty euro (EUR 79,150.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to ninety-one thousand six hundred and fifty euro (EUR 91,650.-) divided into three thousand one hundred sixty-six (3,166) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).

*Third resolution*

The single shareholder RESOLVES to issue three thousand one hundred sixty-six (3,166) new shares so as to raise the number of shares from five hundred (500) shares to three thousand six hundred sixty-six (3,666) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single shareholder resolving on the proposed capital increase.

*Subscription and Payment*

Thereupon appeared Mrs Nicoletta Anderson-Wright, above-named, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of the proxy referred to herein above.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l., for three thousand one hundred and sixty-six (3,166) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of the Company, and to make payment in full for each of such new shares by a contribution in cash of an amount of seventy-nine thousand one hundred and fifty euro (EUR 79,150.-) (the "Contribution"), which is as of now at the disposal of the Company, proof of the payment having been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Fourth resolution*

The single shareholder, to the extent that it acts in lieu of the general meeting of shareholders, RESOLVES to accept the subscription and payment of each of these shares by a contribution in cash consisting of the Contribution and to allot the five hundred (500) shares newly issued, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l.

*Fifth resolution*

The single shareholder RESOLVES to amend the last paragraph of article 1 and first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

" **Art. 1. Form, Name.** The Company will exist under the name of "Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l.".

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at ninety-one thousand six hundred and fifty euro (EUR 91,650.-) divided into three thousand six hundred and sixty-six (3,666) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

*Sixth resolution*

The single shareholder RESOLVES to replace the content of article 16 relating to representation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 16. Representation of the Company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Director, bound by the sole signature of the sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signature of any two Directors or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Director, by the sole Director or, in case of plurality of Directors, by any two Directors. "

#### Seventh resolution

The single shareholder RESOLVES to authorise any employee of Aviva Fund Services to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

#### Eighth resolution

The single shareholder RESOLVES to recall the sole shareholder as "Sole Director" of the Company; and to appoint as members of the board of directors of the Company:

- Mr William Gilson, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr Mark Phillips, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr Thorsten Steffen, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

#### Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 4,500.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A comparu:

ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l., une société d'investissement à capital variable créée sous droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

représentée par Madame Nicoletta Anderson-Wright, secrétaire de société, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), aux termes d'une procuration donnée à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 25 juin 2008.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de Encore Plus Lux Co IV S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de Encore Plus Lux Co IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la "Société"), constituée par acte notarié, le 13 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") N° 2332 du 17 octobre 2007, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 131.606.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du Jour:

1. Changement de la dénomination de la Société en faveur de: «Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l.».
2. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf mille cent cinquante euros (79.150,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à quatre-vingt-onze mille six cent cinquante euros (91.650,- EUR) divisé en trois mille six cent soixante-six (3.666) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).
3. Émission de trois mille cent soixante-six (3.166) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à trois mille six cent soixante-six (3.666) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.
4. Acceptation de la souscription de trois mille cent soixante-six (3.166) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune par ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l. et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire.
5. Modification du dernier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> et du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 4 de l'ordre du jour.

6. Remplacement du contenu de l'article 16 des statuts de la Société relatif à la représentation de la Société, qui devra dorénavant être rédigé comme suit: «Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas d'Administrateur unique, valablement engagée par la seule signature de son Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas d'Administrateur unique, par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par deux Administra-teurs.»

7. Autorisation à tout employé d'Aviva Fund Services de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

8. Remplacement de l'associé unique dans ses fonctions d'administrateur unique de la Société par un conseil d'admini-stration composé des membres suivants:

- Monsieur William Gilson, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Mark Phillips, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Thorsten Steffen, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique DECIDE de changer la dénomination de la Société en faveur de: «Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l.».

#### *Seconde résolution*

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de soixante-dix-neuf mille cent cinquante euros (79.150,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à quatre-vingt-onze mille six cent cinquante euros (91.650,- EUR) divisé en trois mille six cent soixante-six (3.666) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

#### *Troisième résolution*

L'associé unique DECIDE d'émettre trois mille cent soixante-six (3.166) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de cinq cents (500) parts sociales à trois mille six cent soixante-six (3.666) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

#### *Souscription et Libération*

Ensuite est intervenue Madame Nicoletta Anderson-Wright, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de ENCORE PLUX LUX CO III S.à r.l., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l., trois mille cent soixante-six (3.166) nouvelles parts sociales de la Société, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de soixante-dix-neuf mille cent cinquante euros (79.150,- EUR) ("Apport"), qui se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve du paiement a été donnée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique DECIDE, dans la mesure où il agit pour le compte de l'assemblée générale des associés, d'accepter la souscription et le paiement de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire correspondant à l'Apport et d'attribuer les trois mille cent soixante-six (3.166) parts sociales, nouvellement émises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) à ENCORE PLUS LUX CO III S.à r.l.

#### *Cinquième résolution*

L'associé unique DECIDE de modifier le dernier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> et le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, dénomination.** La Société adopte la dénomination «Encore Plus Lux Co Metzantine II S.à r.l.»

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à quatre-vingt-un mille six cent cinquante euros (91.650,- EUR) divisé en trois mille six cent soixante-six (3.666) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

#### *Sixième résolution*

L'associé unique DECIDE de remplacer le contenu de l'article 16 des statuts de la Société relatif à la représentation de la Société, qui devra dorénavant être rédigé comme suit:

« **Art. 16. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas d'Administrateur unique, valablement engagée par la seule signature de son Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas d'Administrateur unique, par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par deux Administrateurs.»

*Septième résolution*

L'associé unique DECIDE d'autoriser tout employé d'Aviva Fund Services de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

*Huitième résolution*

L'associé unique DECIDE de remplacer l'administrateur unique dans ses fonctions de gérant unique de la Société par un conseil d'administrateur composé des membres suivants:

- Monsieur William Gilson, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Mark Phillips, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Thorsten Steffen, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

*Évaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement EUR 4.500,-.

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant précité, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. ANDERSON-WRIGHT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2008. Relation: LAC/2008/27548. - Reçu trois cent quatre-vingt quinze euros soixante-quinze cents (395,75 €).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008101238/242/240.

(080116880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**J.A.C. Store S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale.

R.C.S. Luxembourg B 69.730.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008101244/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03163. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080117188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Cuzco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 14 juillet 2008 que, sur base de l'article 2 des statuts, il a été décidé:

De transférer le siège social de la société CUZCO S.A. du  
38, route d'Esch L-1470 Luxembourg

au

31, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008101202/9292/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04283. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Rosalia Real Estate AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 114.710.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008101239/680/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03182. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Financial Trees Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 105.756.

L'an deux mil huit, le trente mai.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme „FINANCIAL TREES HOLDING S.A.", avec siège social à L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. SPOO, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous la section B et le numéro 105.756, constituée suivant acte reçu le 29 décembre 2004 par le notaire instrumentant et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 24 mai 2005 numéro 487.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Raffaella PONTICELLI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté,

qui désigne comme secrétaire Madame Giorgina TUCCI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté,

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Salvatore DESIDERIO, employé privé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

*Ordre du jour:*

1. Transformation de Société Anonyme Holding en Société de Participations Financières, modification en conséquence de l'objet social, et suppression dans les statuts de toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding;

2. Modification subséquente des articles 1<sup>er</sup> et 4 des statuts;

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à la transformation de Société Anonyme Holding en Société de Participations Financières et de supprimer dans les statuts toute référence à la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la société et lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger».

L'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts suite à la résolution précédente et lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FINANCIAL TREES HOLDING S.A.»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille Euros (€ 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Raffaella Ponticelli, Giorgina Tucci, Salvatore Desiderio, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 5 juin 2008. LAC / 2008 / 22769. - Reçu € 12.- (douze euros).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008101237/202/71.

(080117166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Aviva Central European Properties S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 386.850,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.902.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of June.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AVIVA FUND SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

hereby represented by Mrs. Nicoletta Anderson-Wright, company secretary, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 25 June 2008.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single shareholder of AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single shareholder of AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a private limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), on 24 January 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 544 of 7 June 2005 and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 105.902. The articles of incorporation have been amended by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 787 of 19 April 2006 and last time amended by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1142 of 13 June 2007.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that It has been fully Informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of two hundred ninety-four thousand three hundred fifty euro (EUR 294,350.-) so as to raise it from its current amount of ninety-two thousand and five hundred euro (EUR 92,500.-) divided into three thousand and seven hundred (3,700) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to three hundred eighty-six thousand eight hundred and fifty euro (EUR 386,850.-) divided into fifteen thousand four hundred seventy-four (15,474) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).

2. To issue eleven thousand seven hundred seventy-four (11,774) new shares so as to raise the number of shares from three thousand and seven hundred (3,700) shares to fifteen thousand four hundred seventy-four (15,474) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single shareholder resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of eleven thousand seven hundred seventy-four (11,774) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each by AVIVA FUND SERVICES S.A. and to accept payment in full of each of these shares by a contribution in cash.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To replace the last sentence of article 7 of the articles of incorporation of the Company relating to representation of the Company so as to read as follows: "Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole manager, by the sole manager or, in case of plurality of managers, by any two managers."

6. To authorise any employee of AVIVA FUND SERVICES S.A. to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

7. To recall the Sole Shareholder as "Sole Manager" of the Company; and to appoint as members of the board of managers of the Company:

- Mr. William Gilson, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Mark Phillips, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Thorsten Steffen, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The single shareholder RESOLVES to increase the Company's subscribed capital by an amount of two hundred ninety-four thousand three hundred fifty euro (EUR 294,350.-) so as to raise it from its current amount of ninety-two thousand and five hundred Euro (EUR 92,500.-) divided into three thousand and seven hundred (3,700) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) to three hundred eighty-six thousand eight hundred and fifty euro (EUR 386,850.-) divided into fifteen thousand four hundred seventy-four (15,474) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-).

*Second resolution*

The single shareholder RESOLVES to issue eleven thousand seven hundred seventy-four (11,774) new shares so as to raise the number of shares from three thousand and seven hundred (3,700) shares to fifteen thousand four hundred seventy-four (15,474) shares, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single shareholder resolving on the proposed capital increase.

### *Subscription and Payment*

Thereupon appeared Mrs. Nicoletta Anderson-Wright, above-named, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of AVIVA FUND SERVICES S.A., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of the proxy referred to hereinabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of AVIVA FUND SERVICES S.A., for eleven thousand seven hundred seventy-four (11,774) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each of the Company, and to make payment in full for each of such new shares by a contribution in cash of an amount of two hundred ninety-four thousand three hundred fifty euro (EUR 294,350.-) (the "Contribution"), which is as of now at the disposal of the Company, proof of the payment having been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Third resolution*

The single shareholder, to the extent that It acts in lieu of the general meeting of shareholders, RESOLVES to accept the subscription and payment of each of these shares by a contribution in cash consisting of the Contribution and to allot eleven thousand seven hundred seventy-four (11,774) shares newly issued, each share with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to AVIVA FUND SERVICES S.A.

### *Fourth resolution*

The single shareholder RESOLVES to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

" **Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at three hundred eighty-six thousand eight hundred and fifty euro (EUR 386,850.-) divided into fifteen thousand four hundred seventy-four (15,474) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

### *Fifth resolution*

The single shareholder RESOLVES to replace the last sentence of article 7 of the articles of incorporation of the Company relating to representation of the Company so as to read as follows:

"Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole manager, by the sole manager or, in case of plurality of managers, by any two managers."

### *Sixth resolution*

The single shareholder RESOLVES to authorise any employee of AVIVA FUND SERVICES S.A. to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

### *Seventh resolution*

The single shareholder RESOLVES to recall the sole shareholder as "Sole Manager" of the Company; and to appoint as members of the board of managers of the Company:

- Mr. William Gilson, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Mark Phillips, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Thorsten Steffen, with professional address at 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 6,500.-euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AVIVA FUND SERVICES S.A., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), représentée aux fins des présentes par Madame Nicoletta Ander-

son-Wright, secrétaire de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 25 juin 2008.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de AVIVA CENTRAL EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch, le 24 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 544 du 7 juin 2005, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 105.902. Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch, le 23 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 787 du 19 avril 2006, modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, le 23 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 1142 du 13 juin 2007.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du Jour:*

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt quatorze mille trois cent cinquante euros (294.350,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de quatre-vingt-douze mille cinq cent euros (92.500,- EUR) divisé en trois mille sept cent (3.700) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à trois cent quatre-vingt-six mille huit cent cinquante euros (386.850,- EUR) divisé en quinze mille quatre cent soixante quatorze (15.474) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

2. Émission de onze mille sept cent soixante quatorze (11.774) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de trois mille sept cent (3.700) parts sociales à quinze mille quatre cent soixante quatorze (15.474) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de onze mille sept cent soixante quatorze (11.774) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune par AVIVA FUND SERVICES S.A., agissant en tant que société de gestion du Fonds et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1<sup>er</sup> à 3 de l'ordre du jour.

5. Remplacement de la dernière phrase de l'article 7 des statuts de la Société relative à la représentation de la Société, qui devra dorénavant être rédigée comme suit: «Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de gérant unique, valablement engagée par la seule signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de gérant unique, par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.»

6. Autorisation à tout employé d'AVIVA FUND SERVICES S.A. de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

7. Remplacement de l'associé unique dans ses fonctions de gérant unique de la Société par un conseil de gérance composé des membres suivants:

- Mr. William Gilson, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Mark Phillips, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Thorsten Steffen, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique DECIDE d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt quatorze mille trois cent cinquante euros (294.350,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de quatre-vingt-douze mille cinq cent euros (92.500,- EUR) divisé en trois mille sept cent (3.700) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, à trois cent quatre-vingt-six mille huit cent cinquante euros (386.850,- EUR) divisé en quinze mille quatre cent soixante quatorze (15.474) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR).

#### *Seconde résolution*

L'associé unique DECIDE d'émettre onze mille sept cent soixante quatorze (11.774) nouvelles parts sociales de manière à porter le nombre de parts sociales de trois mille sept cent (3.700) parts sociales à quinze mille quatre cent soixante

quatorze (15.474) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

#### *Souscription et Libération*

Ensuite est intervenue Madame Nicoletta Anderson-Wright, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de AVIVA FUND SERVICES S.A., agissant en tant que société de gestion du Fonds, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de AVIVA FUND SERVICES S.A., prédésignée, onze mille sept cent soixante quatorze (11.774) nouvelles parts sociales de la Société, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de deux cent quatre-vingt quatorze mille trois cent cinquante euros (294.350,- EUR) ("Apport"), qui se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve du paiement a été donnée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique DECIDE, dans la mesure où il agit pour le compte de l'assemblée générale des associés, d'accepter la souscription et le paiement de chacune de ces parts sociales par un apport en numéraire correspondant à l'Apport et d'attribuer les onze mille sept cent soixante quatorze (11.774) parts sociales, nouvellement émises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) à AVIVA FUND SERVICES S.A.

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique DECIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à trois cent quatre-vingt-six mille huit cent cinquante euros (386.850,- EUR) divisé en quinze mille quatre cent soixante quatorze (15.474) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

#### *Cinquième résolution*

L'associé unique DECIDE de remplacer la dernière phrase de l'article 7 des statuts de la Société relative à la représentation de la Société, qui devra dorénavant être rédigée comme suit:

«Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de gérant unique, valablement engagée par la seule signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de gérant unique, par le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants.»

#### *Sixième résolution*

L'associé unique DECIDE d'autoriser tout employé d'AVIVA FUND SERVICES S.A. de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

#### *Septième résolution*

L'associé unique DECIDE de remplacer l'associé unique dans ses fonctions de gérant unique de la Société par un conseil de gérance composé des membres suivants:

- Mr. William Gilson, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Mark Phillips, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Mr. Thorsten Steffen, demeurant professionnellement au 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

#### *Évaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement EUR 6.500,-

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant précité, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. ANDERSON-WRIGHT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2008. Relation: LAC/2008/27543. — Reçu mille quatre cent soixante et onze euros soixante-quinze cents (1471.75 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008101258/242/241.

(080116855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Cristal Blue S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.907.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of May.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "CRISTAL BLUE S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on February 19, 2008, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 136.907, published in Memorial C number 855, page 41004, on April 8, 2008 (the "Company").

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist with professional address at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Régis Galiotto, jurist, residing at Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 950,000.- (nine hundred fifty thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 962,500.- (nine hundred sixty two thousand five hundred euros) by the issue of 950,000 (nine hundred fifty thousand) new shares with a par value of EUR 1.00 (one euro) each.

2.- Subscription, intervention by the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of a claim due for immediate payment, existing against the Company in favour of its sole shareholder.

3.- Acceptation by the Sole Manager of the Company.

4.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

*First resolution*

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 950,000.- (nine hundred fifty thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 962,500.- (nine hundred sixty two thousand five hundred euros) by the issue of 950,000 (nine hundred fifty thousand) new shares having a par value of EUR 1.00 (one euro) each.

*Second resolution*

It is decided to admit the sole shareholder Mr. Ziad Sarkis, residing at 320, 28 Old Brompton Road, London, SW7 3SS (United Kingdom), to the subscription of the 950,000 (nine hundred fifty thousand) new shares.

*Intervention - subscription - payment*

Thereupon "Mr Ziad Sarkis", prenamed, represented by Mr Régis Galiotto, jurist, in Luxembourg, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 950,000 (nine hundred fifty thousand) new shares and to have them fully paid up by the waiver of a claim due for immediate payment, existing against the Company in favour of its sole shareholder, for an amount of EUR 950,000.- (nine hundred fifty thousand euros).

The evidence of existence, of the amount of such contribution and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a certificate of renunciation to the claim signed by the lender.

*Third resolution*

Thereupon intervenes the current Sole Manager of the Company, here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of his responsibility, legally engaged as Sole Manager of the Company by reason of the here above described contribution in kind, he expressly agrees with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of the claim here above described, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 962,500.- (nine hundred sixty two thousand five hundred euros) represented by 962,500 (nine hundred sixty two thousand five hundred) shares of EUR 1.00(one euro) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 7,000.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille huit, le quatorze mai.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "CRISTAL BLUE S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 136.907, constituée suivant acte reçu le 19 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 855, page 41004 du 8 avril 2008 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 950.000.- (neuf cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) à EUR 962.500.- (neuf cent soixante deux mille cinq cents euros) par l'émission de 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.00 (un euro) chacune.

2.- Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence de créances certaines, liquides et exigibles, existant à charge de la société au profit de son actionnaire unique.

3.- Acceptation par le gérant unique de la Société.

4.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

#### *Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 950.000.- (neuf cent cinquante mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500.- (douze mille cinq cents euros) à EUR 962.500.- (neuf cent soixante deux mille cinq cents euros) par l'émission de 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.00 (un euro) chacune.

#### Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre l'associé unique, Mr. Ziad Sarkis, demeurant à 320, 28 Old Brompton Road, London, SW7 3SS (Royaume Uni), à la souscription des 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales nouvelles:

#### Intervention - souscription - libération

Ensuite "Mr Ziad Sarkis", prénommé, représenté par Mr Régis Galiotto, juriste à Luxembourg, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 950.000 (neuf cent cinquante mille) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en la renonciation à des créances certaines, liquides, et exigibles, existant à la charge de la Société et au profit de ses actionnaires pour un montant de EUR 950.000 (neuf cent cinquante mille euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Troisième résolution

Est alors intervenu le gérant unique de la Société, ici représenté en vertu de la procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de ses responsabilités, légalement engagé en qualité de gérant unique de la Société en raison de l'apport en nature ci-avant décrit, il marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation aux créances décrites ci-dessus et confirme la validité des souscriptions et libération.

#### Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 962.500 (neuf cent soixante deux mille cinq cents euros) divisé en 962.500 (neuf cent soixante deux mille cinq cents) parts sociales de EUR 1.00 (un euro) chacune.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 7.000.- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: H. Janssen, R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2008. LAC/2008/19806. - Reçu quatre mille sept cent cinquante euros à 0,50%: 4.750.-€.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008101273/211/143.

(080117223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

#### **Société Intercontinentale de Négoce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 83.957.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A., Société Anonyme*

Thierry FLEMING / Luc HANSEN

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008101269/45/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00966. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Spin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 73.200.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 27 juin 2008*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- M. Marco Gostoli, né le 8 juillet 1960 à Pordenone (Italie), demeurant au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;
- Mme Manuela D'Amore, née le 4 mars 1972 à Rome (Italie), demeurant au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
- M Sébastien Schaack, née le 22 juillet 1978 à Thionville (France), demeurant au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SPIN S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

un administrateur / un administrateur

Référence de publication: 2008101393/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02268. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Giotto Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 70.424.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 mai 2008*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- Mmes Sandrine Cecala, employée privée, née le 28.05.1977 à Villerupt (France) demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 administrateur et président;
- Gabrielle Mingarelli, employée privée, née le 15 mai à Villerupt (France), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;
- M. Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008101391/7116/24.

(080116592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Pa.Fi. France, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.618.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 5 juin 2008*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

*Conseil d'administration:*

Mmes Emanuela Corvasce, née le 31.05.1975 à Barletta (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président et administrateur;

Stéphanie Wlodarczak, née le 25.07.1983 à Lorient (France), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

MM. Ernesto Benedini, né le 09.09.1934 à La Spezia (Italie), demeurant Via Mazzini 17, CH-6900 Lugano-Paradiso (Suisse), administrateur;

Jonathan Lepage, né le 27.08.1975 Namur (Belgique), demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

Montbrun Révision S.à r.l., 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008101390/24/29.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07813. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Advance Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 92.978.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts signé le 30 juin 2008*

En vertu du contrat de cession de parts du 30 juin 2008, il résulte que:

Luxembourg Corporation Company S.A., avec siège social 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a transféré 124 parts sociales détenues dans la Société à

Phoenix Partners Srl, une société établie et ayant son siège social à Via Meravigli 13, 20123 Milan, Italie avec effet rétroactif au 16 juin 2008.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008101397/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Chichicastenango Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.161.

—  
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 9 juillet 2008

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 11 octobre 2007 de coopter Monsieur FERROLI Dante, Industriel, né le 17.12.1929 à MONTEFORTE D'ALPONE, Italie, avec adresse professionnelle au 78/A Via Ritonda, I-37047 SAN BONIFACIO, comme nouvel administrateur en remplacement de Madame SCHEIFER-GILLEN Romaine.

Monsieur FERROLI Dante est renommé administrateur pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A.

Alexis DE BERNARDI / Marie-Fiore RIES-BONANI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008101401/545/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02634. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Alabuga International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 106.371.

—  
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 avril 2008

Monsieur DIEDERICH Georges, Monsieur TESSAROLO Piero et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Monsieur HEITZ Jean-Marc, comptable, né le 28.09.1958 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur SCHAUS Adrien, commissaire sortant. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme

ALABUGA INTERNATIONAL S.A.

Georges DIEDERICH / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008101408/545/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02631. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

**Optimized Financial Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 140.726.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, am zweiundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

Frau Gabriele METER-LEHNEN, wohnhaft in D-54329 Konz-Roscheid, Valdenaire-Ring 83B, geboren in Lahr (Deutschland), am 24. März 1961,

hier vertreten durch Herrn Emile WIRTZ, Privatangestellter, beruflich wohnhaft in L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.

Vorbenannte Person hat die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt festgelegt.

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt, gegründet.

**Art. 2.** Gegenstand der Gesellschaft sind sowohl in Luxemburg als auch im Ausland die Beratung von Unternehmen und Gesellschaften aller Art und in allen organisatorischen, finanziellen und wirtschaftlichen Bereichen; die Vermittlung von Kunden beziehungsweise Geschäftspartnern; alle Beratungs- und unterstützende Tätigkeiten in den Bereichen der Unternehmensstrategie und -führung.

Die Gesellschaft kann sich durch Einbringungen, Anteilzeichnungen, Verschmelzungen oder auf jede Art und Weise an allen anderen Gesellschaften und Unternehmen beteiligen, die einen gleichen oder ähnlichen Zweck verfolgen oder die Ausdehnung und Entwicklung der Gesellschaft begünstigen könnten.

Die Gesellschaft kann alle fachmännischen und finanziellen Handlungen vornehmen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Gegenstand der Gesellschaft in Verbindung stehen.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 4.** Die Gesellschaft führt die Bezeichnung „OPTIMIZED FINANCIAL SOLUTIONS S.à r.l.“.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg-Stadt. Der Firmensitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 6.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 125 (einhundertfünfundzwanzig) Anteile zu je EUR 100,- (einhundert Euro), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter gezeichnet wurden.

**Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.

**Art. 8.** Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

**Art. 9.** Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar. Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten müssen. Im Todesfall kann eine Übertragung an Nichtgesellschafter nur mit einer Stimmenmehrheit von fünfundsiebzig Prozent der überlebenden Gesellschafter erfolgen. In jedem Fall steht den übrigen Gesellschaftern ein Vorkaufsrecht zu, das innerhalb von dreissig Tagen nach Verweigerung der Übertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

**Art. 10.** Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 11.** Erben, Gläubiger oder andere Berechtigte können in keinem Fall einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenschriftstücken stellen.

**Art. 12.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Der oder die Geschäftsführer haben die weitestgehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten, jedoch können sie nur mit vorheriger Zustimmung des Mitgesellschafters oder von fünfundsiebzig Prozent der Gesellschafter Immobilien erwerben, Hypotheken aufnehmen, Verpfändungen vornehmen und Beteiligungen an anderen Gesellschaften übernehmen. Im Falle der vorübergehenden Verhinderung der Geschäftsführer, können die Geschäfte durch zwei Gesellschafter gemeinsam geführt werden.

**Art. 13.** Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemässe Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

**Art. 15.** Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 17.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

**Art. 18.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

**Art. 19.** Fünf Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur Verfügung der Gesellschafter.

**Art. 20.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 21.** Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

**Art. 22.** Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2008.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Die 125 (einhundertfünfundzwanzig) Anteile werden durch die alleinige Gesellschafterin Frau Gabriele Meter-Lehnen, vorgenannt, gezeichnet.

Sämtliche Anteile wurden voll in bar eingezahlt, sodass der Betrag von EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 18.9.1933 erfüllt sind.

#### *Schätzung*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise EUR 1.500,-.

#### *Beschlüsse des Alleinigen Gesellschafters*

Der vorgenannte alleinige Gesellschafter, vertreten wie vorerwähnt, welcher das gesamte gezeichnete Kapital darstellt, hat sofort folgende Beschlüsse gefasst:

1. Frau Gabriele METER-LEHNEN, wohnhaft in D-54329 Konz-Roscheid, Valdenaire-Ring 83B, wird zur Geschäftsführerin ernannt mit den in Artikel 12 der Satzungen festgesetzten Befugnissen.

Die Geschäftsführerin kann Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen. Das Mandat der Geschäftsführerin ist für unbestimmte Dauer gültig.

2. Die Anschrift der Gesellschaft lautet L-1650 Luxemburg, 6, avenue Guillaume.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienene, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. WIRTZ und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juillet 2008. Relation: LAC/2008/30860. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50%= 62,50 EUR).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, erteilt zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, durch Notar Anja HOLTZ, Notar mit Amtssitz in Wiltz handelnd in Ersetzung des Notars Henri HELLINCKX vorbenannt.

Luxemburg, den 31. Juli 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008101226/242/105.

(080116799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

#### **Sodecom Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.723.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 17 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100383/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00835. - Reçu 30,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2008.